

SUD-Inrap N°41

Brèves du CTP du 04 juillet 2006

(...)

Communiqué relatif au conflit opposant la Direction Générale de l'INRAP et le SNAC-F0

[Bulletin SUD-Inrap](#) SUD-Culture-Solidaires a été tenu informé par le

Président de l'INRAP du litige grave qui oppose actuellement la Direction Générale de l'établissement à l'organisation syndicale SNAC-F0 suite à la création d'une section «cadres» regroupant certains chefs de service et du dépôt d'un préavis de grève par cette même organisation. (...)

INTERPRO/SOCIÉTÉ

Une décision intolérable !

Le Conseil d'Etat valide la présence d'enfants étrangers en rétention administrative

Au moment même où un immense mouvement de solidarité parvient à empêcher le renvoi massif d'enfants de sans-papiers, le Conseil d'Etat donne quitus au ministère de l'Intérieur pour qu'il puisse retenir en centres de rétention administrative des familles, même si elles comprennent des enfants en bas âge ou des nourrissons (arrêt du 12 juin 2006 n° 282275, 282982, 283157). (...)

Continuer à lutter pour un droit au revenu pour toutes et tous

Quand la dérégulation des marchés de production alimentaire est orchestrée par nos gouvernants, aux ordres de l'OMC, des producteurs aux consommateurs, tout le monde trinque. 30 000 paysans et paysannes disparaissent chaque année et leur revenu a baissé de 28% en 7 ans.

Pendant ce temps, les prix à la consommation croissent et le revenu des actionnaires des firmes et des distributeurs continuent aussi d'augmenter au détriment de l'emploi, de la généralisation de la précarisation, de l'accès à la nourriture, de l'eau, au respect de l'environnement et de la santé. (...)

premier pas vers des règles commerciales dédiées au développement et aux droits

Au lendemain de l'interruption sine die des négociations du cycle de Doha « pour le développement », les organisations françaises de solidarité internationale signataires du présent document manifestent leur satisfaction qu'un accord commercial multilatéral conclu sur la seule base des intérêts économiques et financiers dominants ne soit pas intervenu. (...)